

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

TYPE DE CONTÔLE VOLONTAIRE Contrôle volontaire total

FONCTIONS CONTRÔLÉES

Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

DATE DU CONTRÔLE 28/10/2025

N° DU PROCÈS-VERBAL

25010196

DÉFAILLANCES CONSTATÉES

Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire)

5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté AVG, AVD

Défaillances mineures :

6.1.1.d.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure du berceau AV 6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mai fixés ou gravement rouillés AV

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S033C324

RAISON SOCIALE : SARLAUTO BILAN BANLIEUE SUD

COORDONNÉES : 1 CHEMIN DE LA GRANGE

33650 MARTILLAC Tél: 0556726262

IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT: 033C1356

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Date de 1ère mise Immatriculation et pays Date d'immatriculation GT-215-NK (F) 10/01/2024 19/05/2023

> Marque Désignation commerciale

VOLKSWAGEN

POLO N° dans la série du type (VIN)

Catégorie internationale Genre WWWZZZAWZPY028846 M₁ VP

Type/CNIT Énergie M10VWGVPAM3C211 ES

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

KILOMÉTRAGE RELEVÉ

50959

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

AVANT ARRIERE Ripage (-8 à +8 m/km) -0.9 m/km Dissymétrie suspension (≤ 30%) : 5 %

Forces verticales: 703 daN

440 daN Frein de service

Forces de freinage : 309 daN 282 daN 149 daN 145 da N Déséquilibre (<20%): 9 % 3 % Forces de freinage (efficacité) : 309 daN 282 daN 145 daN Taux d'efficacité global (≥58 %) : 77 %

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 27 %

Émissions à l'échappement

CO ralenti (≤0.3 %) : 0 % CO ralenti accéléré (≤0.2 %) : 0 %

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -1.1 % -0.5 %

INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO

Lambda (0.97 à 1.03) :1.020